



Cumul Navigo et déplacement pro en voiture

Par jessyV

Bonjour,

depuis août 2023 mon employeur me rembourse 50% de mon Pass Navigo (maison/domicile).

Mais depuis cette date mes trajets professionnels en voiture ne m'ont pas été remboursés (frais km, péages et stationnement).

A t-il le choix ? Ou est-il dans l'obligation de me rembourser le pass navigo en plus des frais de déplacements professionnels en voiture ?

Cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,

Les frais de déplacement professionnels sont remboursés par l'employeur selon les règles imposées par l'URSSAF.

L'employeur peut imposer l'utilisation des transports en commun surtout s'il vous rembourse déjà le Navigo.

A défaut, la différence du coût en voiture reste à votre charge.

Par janus2

Bonjour,

J'ai du mal à comprendre.

Vous utilisez les transports en commun pour venir travailler mais votre propre véhicule ensuite pour vos déplacements professionnels, c'est bien ça ? C'est étonnant comme façon de faire. Votre entreprise ne vous fournit pas de véhicule ?

Par hideo

bonsoir,

Vous ne pouvez pas cumuler rbts pass navigo et rbts frais km pour votre trajet domicile lieu de travail.

Par janus2

Bonjour hideo,

Ce n'est pas ce que j'ai compris...

"Vous utilisez les transports en commun pour venir travailler mais votre propre véhicule ensuite pour vos déplacements professionnels, c'est bien ça ?"

Par jessyV

Bonjour et merci pour les retours,

Dans le cadre domicile/bureau, j'utilise bien les transports en communs. Mon Pass Navigo est alors remboursé par l'employeur à hauteur de 50%.

j'habite en campagne à la limite de la Normandie et il est parfois compliqué de me rendre chez certains clients en transport en commun, je peux rapidement faire 6h de trajet pro par jour.

cependant avec mon véhicule personnel, je peux diviser ce temps par deux dans les moments les plus favorables.

(et Non il n y a pas de voiture d'entreprise)

Voilà la raison.